

*Date de dépôt : 28 août 2009*

**Rapport du Conseil d'Etat  
au Grand Conseil sur la pétition : Y-en-a marre, la rue du Vuache  
n'est pas un dépotoir !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 30 novembre 2000, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

*Les habitantes et habitants de la rue du Vuache demandent aux autorités de la Ville de Genève et du Canton de Genève, de bien vouloir faire procéder à intervalle régulier au nettoyage de la rue du Vuache, des abords de l'ancien bâtiment provisoire de l'armée du Salut, ainsi que du parc situé entre le périmètre du Collège Voltaire, la rue Voltaire et la rue du Vuache.*

*D'autre part, nous demandons qu'un aménagement agréable et convivial soit effectué sur ce parc aux profits des enfants et des habitants du quartier!*

*N.B. : 68 signatures  
Les habitantes et habitants de  
la rue du Vuache  
M. Fazio Jean-Louis  
Rue du Vuache 1  
1201 Genève*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

En janvier 2001, en réaction à la pétition des habitantes et habitants de la rue du Vuache dont fait l'objet ce rapport, les services compétents de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève se sont réunis pour apporter des solutions concrètes à la problématique des dépôts «sauvages» sur le périmètre concerné.

La surface sur laquelle se situe la rue du Vuache est propriété de l'Etat car adjacente à un établissement scolaire d'enseignement secondaire postobligatoire; d'entente avec la Ville, le service de gérance de l'Etat a donc procédé au nettoyage du lieu, entretenu et transformé le périmètre (taillage des haies, mise en place d'une clôture, déplacements de bacs), ainsi que mis à disposition des containers, afin de remédier à la problématique des dépôts «sauvages» que favorisaient la configuration du lieu et son absence d'entretien. Depuis, la situation s'est nettement améliorée, les dépôts «sauvages» ayant cessé.

Toutefois, l'aménagement d'un parc ouvert au public demandé en second lieu par les auteurs de la pétition incombe à la Ville de Genève qui, à l'heure actuelle, n'a toujours pas officiellement adressé de demande auprès de l'Etat pour pouvoir réaménager l'espace ainsi libéré.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

### AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert HENSLER

Le président :  
David HILER